

## LOCAL DISPONIBLE A16

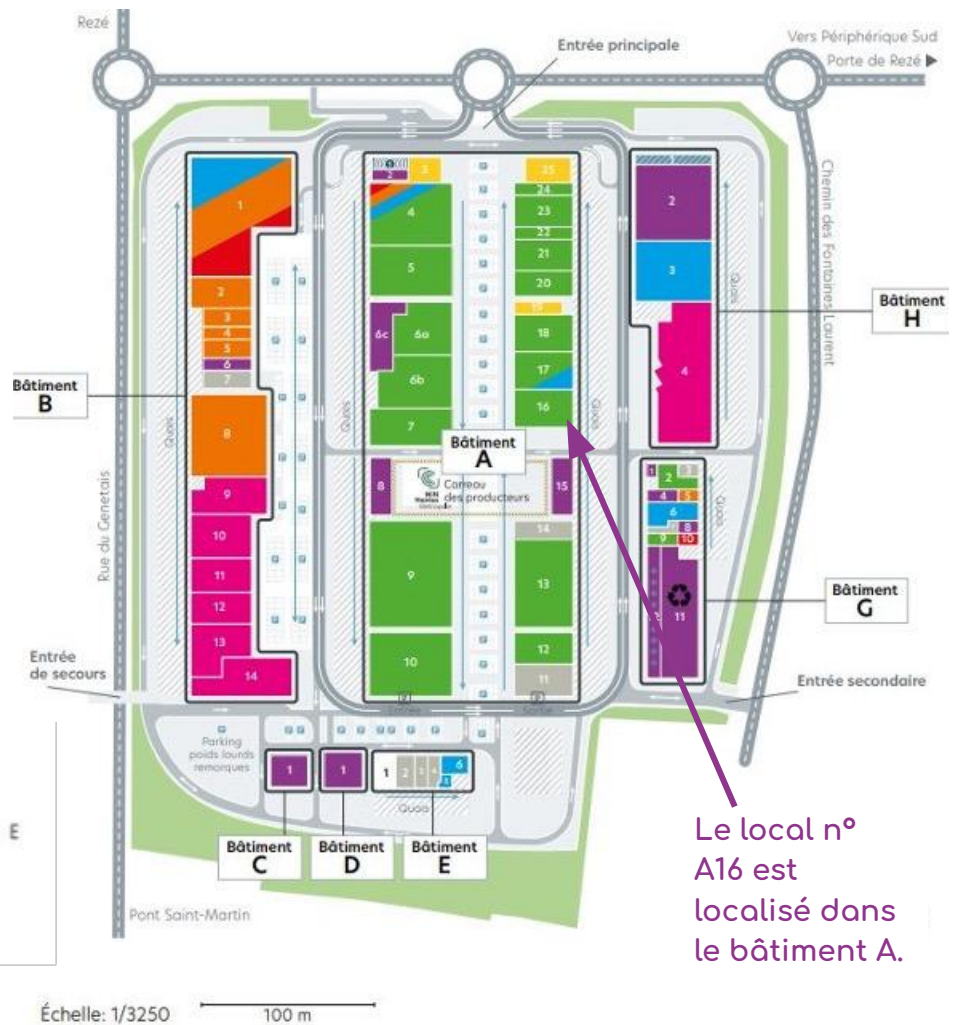
### Objet de la consultation

Dans le cadre des dispositions des articles L.761-1 et suivants, R.761-1 et suivants, et A.761-1 et suivants du Code de Commerce, ainsi que des articles L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques, la SEMMINN, gestionnaire du Min de Nantes Métropole lance un **appel à candidature pour l'occupation et l'exploitation de l'emplacement suivant, situé dans l'enceinte du MIN.**

Le local A16 est destiné principalement à une activité de grossiste de fruits et légumes,

### Localisation

Pour plus de détails, télécharger le plan complet du MiN Nantes Métropole [ICI](#)



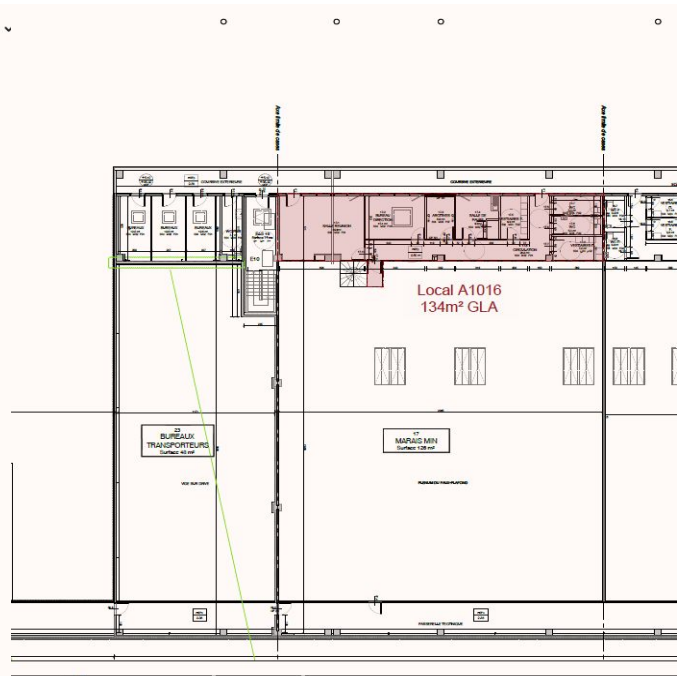
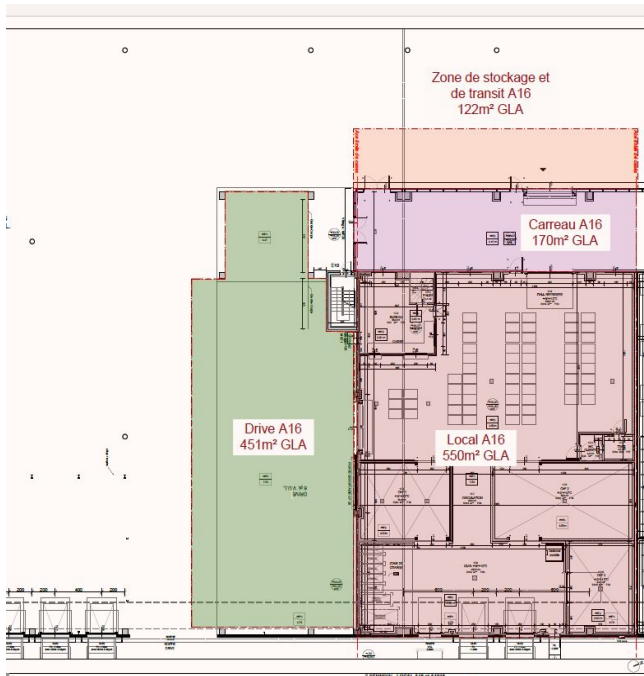


## Descriptif du local

Il est d'une surface totale de locaux de **684 m<sup>2</sup>**.

Il comprend un magasin de vente, 2 quais PL, et une rampe d'accès VUL. Au sein du R+1 des bureaux à usage privatif.

Sont également compris : une aire de stockage et transit de 122 m<sup>2</sup> GLA, un carreau de vente non réfrigéré de 170 m<sup>2</sup> GLA et un espace drive de 451 m<sup>2</sup> GLA.





## Conditions financières

Contrat d'occupation du domaine public d'une durée de 3 ans ferme ou possibilité d'une convention d'occupation de 10 ans.

Plus de détails dans le dossier complet.

## Fonctionnement du MiN

### Tarif 2024

63,17 € HT/m<sup>2</sup>/an pour les locaux

29,31 € HT/m<sup>2</sup> pour le drive

43,98 € HT/m<sup>2</sup> pour le carreau

20,62 € HT/m<sup>2</sup> pour le stockage

2 quais de chargement équipé : 3138,39€ HT/quai / an

+ charges\*

Augmentation de 4,5% + ILC / an

Dépôt de garantie :  
3 mois de loyer + charges

#### \*Charges:

*Production de froid industriel :*

*Montant partie fixe et variable facturé par mois (dont provision pour renouvellement) :*

**15,72€ HT / m<sup>2</sup> /an**

*Montant partie variable (dont provision pour renouvellement) :*

**0,23 € HT / KWh frigorie**

*Eau*

*Montant partie fixe par an : 41,96€ HT*

*Tarif 2024 par m<sup>3</sup> : 4,18€ HT*

*RIA :*

*Montant partie fixe par unité par an : 31,42 € HT*

*Montant partie variable par m<sup>3</sup> : 4,80 € HT*

*Le preneur prendra à sa charge le changement des enseignes du local. Le prestataire est imposé par le gestionnaire et un devis sera communiqué au preneur.*

*Le preneur acquittera directement auprès de ses différents fournisseurs ses consommations d'électricité et de télécommunication.*

*La maintenance réglementaire des équipements et les contrôles réglementaires obligatoires seront facturés directement au preneur par la SEMMINN.*

Le MiN Nantes Métropole applique [un règlement intérieur](#) fixant ses modalités de fonctionnement. Ce règlement s'applique, à l'intérieur des limites de ce marché, à tous les occupants, qu'ils soient locataires ou propriétaires, aux usagers et à l'ensemble des activités qui y sont exercées continuellement ou temporairement. Les occupants et usagers sont également soumis aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.



71 boulevard Alfred Nobel, 44400 REZE  
Téléphone : 02.51.72.90.53  
Mail : commercialisation@minnantes.com